



Reservation de lieu membre association

Par **dadada**, le **07/09/2015** à **14:04**

Bonjour,

Je sollicite votre aide car je suis tres embêtée.

Je suis membre d'une association, il y a 6 mois, on m'a chargé de réserver un lieu pour un événement que nous organisons tous les ans. Je me suis exécuté.

Sous l'euphorie d'avoir trouvé "la perle rare", je n'ai pas fais attention que le contrat notifié "ASSOCIATION XY représenté par "mon nom" ".

Je ne suis pas membre du bureau et suis un simple membre.

On m'a donné l'accord pour la reservation et signer le bon de reservation.

Cependant, aujourd'hui le bureau souhaite annuler cet événement.

Je suis un peu paniqué car je ne voudrais pas que les pénalités d'annulation me soit demandé si le bureau refuse de payer.

Que puis je faire ??

Merci a tous de votre aide.

Bonne journée